

Règlement du Challenge Lalevitch 2022

Article 1 : Dénomination du tournoi

Challenge Lalevitch 2022

Fide ID : 298996 à 299004

Collège Sainte-Véronique de Liège

Rue Rennequin Sualem 15

4000 Liège

Tournoi s'adressant à tout joueur d'un club belge en ordre d'affiliation et de cotisation à la frbe-kbsb-ksb avec ou sans id Fide.

Tournoi s'adressant à tout joueur étranger en ordre d'affiliation à la Fide.

Article 2 : Organisation :

Club organisateur : CRELEL

Organisateur et Directeur des Tournois : Liévens Robert

e-mail : robert.lievens@outlook.com

Article 3 : Arbitrage :

Arbitre : AI Marchal Georges

e-mail : g.marchal1944@gmail.com

Article 4 : Comité d'appel

En cas de contestation, un appel est possible devant le Comité d'appel constitué de 3 membres désignés avant le tournoi.

Article 5 : Pré-inscriptions et inscriptions

Pré-inscription de **25 €** avant le 31/08/2022 au compte N° BE94 0682 2700 7814 du CRELEL avec en communication « Nom, Prénom, Lalevitch 2022 »

Réduction de **5 €** pour les membres du CRELEL.

Inscription de **30 €** après le 01/09/2022 au compte N° BE94 0682 2700 7814 du CRELEL avec en communication « Nom, Prénom, Lalevitch 2022 »

Réduction de **5 €** pour les membres du CRELEL.

Article 6 : Horaire d'inscription et de jeu

| <i>Évènement</i> | <i>Dates</i> | <i>Heures</i> |
|-------------------------------|---------------------|----------------------|
| Pré-inscriptions 25 € ou 20 € | Avant le 01/09/2022 | |
| Inscription 30 € ou 25 € | Vendredi 02/09/2022 | 19h00-20h15 |
| Ronde 1 | Vendredi 02/09/2022 | 20h30 |
| Ronde 2 | Vendredi 09/09/2022 | 20h15 |
| Ronde 3 | Vendredi 16/09/2022 | 20h15 |
| Ronde 4 | Vendredi 23/09/2022 | 20h15 |
| Ronde 5 | Vendredi 30/09/2022 | 20h15 |
| Ronde 6 | Vendredi 07/10/2022 | 20h15 |
| Ronde 7 | Vendredi 14/10/2022 | 20h15 |
| Ronde 8 | Vendredi 21/10/2022 | 20h15 |
| Ronde 9 | Vendredi 28/10/2022 | 20h15 |
| Remise des prix | Vendredi 04/11/2022 | 20h00 |

L'envoi des résultats à la Fide se fait après chaque ronde, et le dernier, avant le 29/10/2022 10h00.

L'envoi des résultats à la FRBE se fait après clôture du tournoi avant le 30/10/2022.

Un imprévu pourrait conduire à l'annulation d'une ou l'autre ronde.

Article 7 : Remarques sur les conditions de jeu


- 1) La clôture des inscriptions se fera le vendredi 02/09/2022 à 20h15 précise dans le but de ne pas retarder le début de la R1.
Tout retardataire ne pourra participer à la R1.
- 2) Il y a possibilité de s'inscrire au tournoi avant le R3, mais non après.
- 3) Une absence prévue doit être signifiée sur la bandelette de résultat ou être communiquée au directeur des tournois au **0499/41.56.10** avant le jeudi 22h00 précédant la ronde à ne pas jouer.
- 4) Deux absences injustifiées entraînent la mise en forfait du joueur.
- 5) Une absence justifiée n'attribue pas de point de partie au joueur.
- 6) Le nombre de catégories et les limites de celles-ci seront fixées après la R1 par le directeur des tournoi et l'arbitre après concertation des membres du Comité du CRELEL.

- 7) Les prix seront calculés sur base des frais d'inscription perçus.
- 8) Les prix tiennent compte des points acquis, puis ensuite des départages retenus.
- 9) La performance au tournoi n'entre pas en ligne de compte.
- 10) Une partie se termine par un score de forfait après 60 min d'absence d'un joueur.
- 11) Selon les règles de Sofia de la Fide, la nullité de partie peut être décrétée par consentement mutuel après 30 minutes et 20 coups de chaque joueur.

Article 8 : Règles de jeu

Le tournoi se déroule suivant les dernières règles du jeu en vigueur à la Fide.

Article 9 : Caractéristiques du tournoi

 Description d'un Tournoi

Tournoi | Options | Dates | Catégories | Extra Points | Fide

Tournoi

Organisateur

N°Club Organisateur OU Nom du Logo de l'Organisateur (10 chars)

Lieu

Arbitre(s) Arbitre(s) Adjoint(s)

Date: du au Nbr.Rondes

Type :

Standard Rapid Blitz

Cadence

autre cadence

Guid :

Pas de rondes en cours

Fédération

-
- FRBE
- KBSB
- FEFB
- VSF
- SVDB
- FIDE**

Départages

Personnel FIDE Round Robin

FIDE Irreg. FIDE Regul. FIDE Old

Départage 1

Départage 2

Départage 3

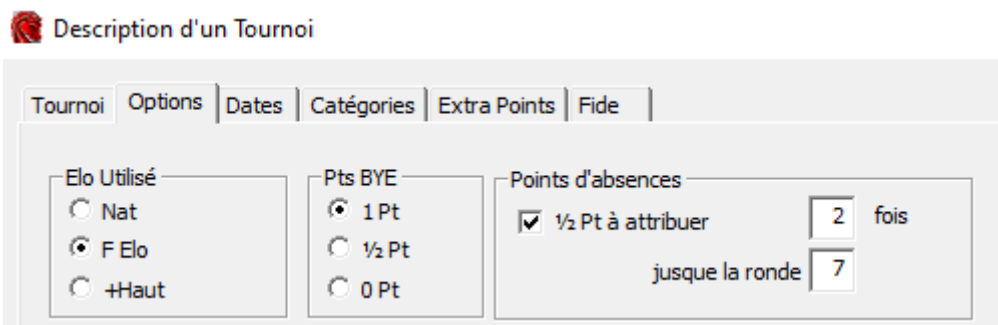
Départage 4

Départage 5

Article 10 : Point de bye et points d'absences

1 point de bye est applicable une seule fois à un joueur non apparié ayant le plus faible score.

1/2 point d'absence est d'application par deux fois au maximum et ce jusqu'à la R7 du tournoi.



Description d'un Tournoi

Tournoi Options Dates Catégories Extra Points Fide

Elo Utilisé
 Nat
 F Elo
 +Haut

Pts BYE
 1 Pt
 1/2 Pt
 0 Pt

Points d'absences
 1/2 Pt à attribuer fois
jusque la ronde

Article 11 : Rentrée des résultats

La bandelette de résultat, signée par les deux joueurs est remise au Directeur des Tournois ou à l'Arbitre, immédiatement après la fin de la partie.

Article 12 : Prix du CRELEL

| Challenge Lalevitch 2022 du CRELEL | | | | |
|---|------------|--|--|-------------------------|
| Classement général | Classe 100 | Premier Deuxième Troisième Quatrième Cinquième | 400 € Prix à fixer par le Comité | Coupe Coupe Coupe |
| Catégorie 1 | Classe 200 | Premier Deuxième Troisième | Prix à fixer par le Comité | Coupe |
| Catégorie 2 | Classe 300 | Premier Deuxième Troisième | Prix à fixer par le Comité | Coupe |
| Etc. | | | | |

Les prix entre classement général et catégories ne sont pas cumulables.

Article 13 : Prix Jeunes du CRELEL

| Challenge Lalevitch 2022 du CRELEL | | | | |
|---|----------------------------------|---------|----------------------------|--|
| Classes d'âges | Fixées après la R1 par le Comité | Premier | Prix à fixer par le Comité | |

Les prix entre les classes d'âges et les prix des catégories générales sont cumulables.

Article 14 : Convivialité

Le silence est de rigueur durant les parties, tant en salle de jeu qu'à ses abords.

Il est interdit de fumer en salle de jeu, ses abords et en salle d'analyse.

Un espace fumeur est prévu en extérieur. Il est interdit de se restaurer en salle de jeu.

Article 15 : Assistance électronique

Aucun Smartphone, G.S.M., tablette électronique, montre connectée ou tout autre appareil électronique ne peut être allumé en salle de jeu.

Toute sonnerie intempestive d'un appareil, constatée par l'arbitre, sera sanctionnée de la perte de la partie.

Article 16 : Accessibilité au club

Les cours intérieures de l'établissement sont inaccessibles aux autos.

Elles sont par contre accessibles aux motos, vélos et trottinettes.